

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Comment rédiger ses volontés de soins en cas d'incapacité à les exprimer ?

Par Didier GADEL,
juriste et directeur d'établissement pour porteurs de handicap mental

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉFLEXION ET À LA RÉDACTION

Vendredi 21 septembre

18h - 20h30

Salle du 1er étage de l'office de tourisme
Beaufort



Imprimé par nos soins